

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 755

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 755 13 décembre 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Abonnement
pour une année (1985): 60 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis

755

Super-Phénix: le vent tourne

Tout passe, tout casse, tout lasse: voilà maintenant qu'Electricité de France soi-même en vient à douter publiquement de l'avenir du surgénérateur de Creys-Malville, Super-Phénix. «Libération» rapporte (édition des 8/9.12.1984) une déclaration du président d'EDF, Marcel Boiteux, qui précise en substance (sur le site même de la centrale) que «les centrales à neutrons rapides du type Super-Phénix resteront, en raison des coûts, dans le domaine des prototypes, alors qu'on envisageait une filière industrielle...». A l'origine de ce pessimisme, une certaine détente sur le marché mondial de l'uranium et des dépassements financiers vertigineux au chapitre construction (toujours selon

«Libération», les experts d'EDF constatent que les Super-Phénix «ne seraient rentables que si l'uranium doublait de prix et si on arrivait à diminuer les frais de construction d'environ 40%).

Même si Marcel Boiteux n'a, pour le moment, semble-t-il, pas encore convaincu les milieux gouvernementaux français de l'énergie de la pertinence de son analyse, Super-Phénix a du plomb dans l'aile. Où les contingences économiques rejoignent les thèses de l'opposition antinucléaire.

Reste à savoir si Creys-Malville sera tout de même mis en activité et si oui, dans quelle mesure le gouvernement français poursuivra ses investissements de mise au point, su le plan technique, mais aussi dans le domaine crucial de la sécurité. Tant il est vrai qu'il y a une sérieuse différence de rentabilité

SUITE ET FIN AU VERSO

LE COQ ET L'AUTRUCHE

Armes nucléaires franco-suisse...

On sait que les installations de Super-Phénix devaient être un maillon important de la chaîne de fabrication des armes nucléaires françaises, tel était en tout cas le souhait, maintes fois répété, du Commissariat à l'énergie atomique.

Il est possible que l'intervention de Marcel Boiteux et de l'EDF ne soit que l'expression d'un ras-le-bol «civil» et que les perspectives militaires demeurent telles quelles, voire même se trouvent renforcées «de facto».

Nouveau problème de conscience pour la Suisse, car personne ne se cache que du plutonium (70 kg) «en provenance» de Mühleberg est utilisé à Super-Phénix... Utilisation «civile» ou militaire, dès lors?

Répondant ces tous derniers jours à une question

du conseiller national socialiste zurichois Braunschweig sur l'usage de ce fameux plutonium «suisse», le Conseil fédéral préférerait la politique de l'autruche — nous citons textuellement:

La France, en tant que détentrice d'armes nucléaires, est libre de disposer d'installations destinées à la production de matériel fissile adéquat pour de telles armes. De plus elle peut décider sans contrainte laquelle de ses activités nucléaires est destinée à la production d'armes atomiques. Il n'appartient pas au Conseil fédéral de s'immiscer dans les affaires relatives au programme d'armement d'un Etat tiers. En revanche, ce qui importe au Conseil fédéral c'est que l'utilisation pacifique du combustible nucléaire suisse livré à la France soit garantie, de même que l'utilisation pacifique de la part de la matière produite à partir du combustible livré, ce qui est le cas.

Après l'abandon, ou la mise en veilleuse de la filière «civile» de Super-Phénix, sera-t-il encore possible de se cacher la réalité de cette façon-là?